

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

CDOS LOT-ET-GARONNE



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

997-A, avenue du Dr Jean Bru
47000 AGEN
WWW.CDOS47.ORG



CDOS
LOT-ET
GARONNE

REJOIGNEZ

Les formations
du
CDOS 47

Le CDOS 47

Le comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne (CDOS 47) est le représentant du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) au niveau départemental. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sportives territoriales, en s'assurant de leur cohérence avec les politiques fédérales. Il représente le mouvement auprès des pouvoirs publics et au sein des différentes instances de concertation.

Le CDOS est l'interlocuteur privilégié des collectivités territoriales et des institutions publiques. Il a pour mission de promouvoir et de favoriser le développement de la pratique sportive dans le respect des valeurs du sport et de l'olympisme. Il forme les éducateurs et les bénévoles des clubs et comités sportifs départementaux.



Le BPJEPS APT



Le titulaire du BPJEPS APT est un éducateur d'activités physiques et sportives, un éducateur pluridisciplinaire (en entretien corporel, jeux sportifs, sportifs collectifs, sports de raquettes, sport de nature...).

Il exerce ses fonctions au sein de différentes structures :

- Dans les collectivités territoriales
- Dans le secteur associatif
- Dans le milieu scolaire
- Dans les structures de vacances, des comités d'entreprise, de bases de loisirs

Le BPJEPS APT (de niveau IV - niveau BAC) atteste de la possession de compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'animateur dans le champ de la spécialité Activités Physiques pour Tous.

PEPS - 1

Cette formation complémentaire pour les éducateurs sportifs, vise à développer le sport santé et l'accueil des pratiquants dans le cadre d'une prescription médicale.

Cette formation se destine aux personnes qualifiées titulaires d'une certification, délivrée par une fédération sportive agréée ou titulaire d'un diplôme sportif inscrit au RNCP (BEES, CQP, BPJEPS, STAPS).



Direction d'un ACM

Le certificat complémentaire " Direction d'un ACM " est une formation qui vise à compléter la formation des professionnels souhaitant diriger des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Cette formation se destine plus particulièrement aux professionnels diplômés ou en cours de formation BPJEPS autres que Loisirs Tous Publics.

Avec le Certificat Complémentaire Direction d'Accueil Collectif de Mineurs ou ACM, vous enrichissez vos compétences de professionnel de l'animation et vous complétez votre cursus BPJEPS.



Coût et financement

N'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées indiquées ci-après pour que l'on vous accompagne dans vos démarches et obtenir un devis personnalisé. Formations accessibles aux personnes en situation de handicap.





CDOS

**LOT-ET
GARONNE**

NOUS CONTACTER :



 05-53-48-32-50

 lotetgaronne@franceolympique.com

 997 - A avenue du Dr Jean Bru - 47 000 AGEN